

[Accueil](#) » [Famille](#) » Famille recomposée : l'enfant de mon nouveau conjoint me rejette



Famille recomposée : l'enfant de mon nouveau conjoint me rejette

15 MAI 2024



Deux adultes qui se séparent et au milieu, l'enfant, posé en victime collatérale, contraint de s'adapter à une nouvelle vie. Laquelle peut passer par un rejet de tout nouvel arrivant ou arrivante dans la vie de son papa ou de sa maman... Pour quelles raisons ? Et quelle position adopter ?



© DimaBerlin/Shutterstock.com

Ce n'est pas toujours facile de trouver sa place auprès des enfants de son nouveau ou de sa nouvelle conjointe. Parfois même ceux-ci rejette d'emblée cette nouvelle personne qui entre dans leur vie. Psychologue clinicienne, thérapeute de couple et autrice de *Comment c'est pour toi ? La séparation racontée par les enfants* (Editions Lanore), Carine Graux distingue plusieurs raisons, susceptibles de mieux comprendre le rejet de la part d'un enfant confronté au nouveau compagnon ou la nouvelle compagne de son père ou de sa mère :

- **Arrivée très rapide du nouvel amoureux...** « mettons-nous à la place de l'enfant », explique-t-elle. « Il a été confronté à la séparation de ses parents puis au nouveau couple de l'un des deux. Or, si l'adulte a mis du temps à prendre la décision de la séparation, pour l'enfant, le processus est soudain... Et subitement, on lui demande d'être curieux d'une autre personne », dans l'intimité familiale...
- **Défenseur du parent en souffrance** : il se fait en quelque sorte le porte-parole de l'autre parent, qu'il soit accablé, triste ou en colère...
- **Changement de comportement** ou d'habitude de son père ou de sa mère : « il peut arriver que le parent, par sentiment amoureux, adopte le point de vue de son nouveau compagnon ». Un exemple ? « L'adoption du régime alimentaire végétarien alors que les steaks hachés occupaient une place centrale jusqu'ici ! Dans ce cas, l'enfant se sent moins important voire ne se sent plus exister » ;
- **Protection** : « lorsque le parent en est à sa troisième ou quatrième rupture, l'enfant peut en avoir marre ! On ne se rend pas compte de l'effort que cela lui demande de s'ouvrir à quelqu'un de nouveau dans le cercle intime », poursuit la psychologue. « A un moment donné, il ne va plus être intéressé, va se fermer ou entrer en confrontation, se disant qu'il est inutile de prendre le risque de s'attacher. »

Du côté des adultes, Carine Graux adresse un conseil : « jouez cartes sur tables ! » Dès la présentation, il s'agit de permettre à son enfant de ne pas apprécier la personne en question. Le discours ? 'Je te présente untel. Je vis une histoire d'amour avec lui ou elle. Tu n'es pas obligé de l'aimer. Je te demande juste du respect et de la politesse envers elle'. Pour Carine Graux, « les enfants ont besoin de cette permission ».

Quant au nouveau conjoint, il est appelé à :

- **Se comporter comme un... « photographe animalier » !** C'est-à-dire, « à être là, dans l'espace, sans trop en faire. A attendre en quelque sorte de se laisser approcher », par l'enfant. Autrement dit, « lâchez toutes les envies de séduction ou objectif de lui plaire. Non. Donnez-lui du temps et soyez patient. »
- **Cartes sur table... encore !** Adoptez le discours : « Je suis avec ton papa ou ta maman. Tu n'es pas obligé de m'aimer. Mais je te demande juste de me respecter » ;
- **Ne pas empêcher l'enfant de parler de l'autre parent.** « Il arrive que le conjoint fasse cette demande sous prétexte que cela peut rendre triste le papa ou la maman », justifie-t-elle. « Or c'est un non-sens que d'exiger cela d'un enfant » ;
- **Laisser des moments à deux**, « particulièrement lorsque l'enfant qui est en garde alternée, retrouve son papa ou sa maman », conclut la psychologue. « Cet instant est très précieux pour les deux, dont l'enfant qui voit déjà son temps partagé entre ses deux parents »... D'où l'importance à ce moment précis de savoir s'effacer.